



Vous travaillez tôt le matin, tard le soir, le centre de loisirs offre un service de garderie à partir de 7h et jusque 19h.
Pour des raisons de santé et sur présentation d'un certificat médical, les journées d'absence pourront être décomptées.
Les jours fériés sont décomptés du tarif semaine.

INFORMATIONS

Des permanences d'informations seront assurées à la communauté de communes

Manoir du Lou à Dolo :

Vendredi 5 juin de 13h30 à 18h

Samedi 13 juin de 9h à 12h

Vendredi 19 juin de 13h30 à 18h

Samedi 27 juin de 9h à 12h



Aucune inscription ne sera prise par téléphone en dehors des permanences.

MODALITES D'INSCRIPTION:

- Fiche d'inscription
- Fiche sanitaire de liaison
- certificat médical d'aptitude à la pratique sportive
- Copie des vaccinations DTP à jour. Les enfants qui ne seront pas à jour de leurs vaccinations ne pourront pas être accueillis au centre de loisirs.

LES TARIFS	CCAH (Plénée-Jugon, Jugon- Les-Lacs, Dolo, Trammain, Ples- tan, Plédéliac)	HORS CCAH
Semaine 6-11 ans sans nuit d'hébergement	69,93 €	104,89 €
Semaine 6-8 ans avec 1 nuit d'hébergement	71,11 €	106,66 €
Semaine 9-11 ans avec 2 nuits d'hébergement	72,20 €	108,30 €

Les tarifs ci-dessus s'entendent indépendamment des aides susceptibles d'être attribuées aux familles par la CAF, la MSA, les comités d'entrepreneurs, ... Les paiements doivent être faits à l'ordre du Trésor Public— Possibilité de paiement par Chèques Vacances.

DROITS D'INSCRIPTION:

Un acompte de 30 euros par enfant et par semaine réservée devra être versé. Il restera acquis à Arguenon-Hunaudaye, sauf en cas de force majeure.

Avec la participation de la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor
Le centre est déclaré auprès de la direction départementale de la jeunesse et des sports des
Côtes d'Armor sous le n°0220494CL000608.



CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE ARGUENON-HUNAUDAYE ETE 2009



NOUVEAU SITE

Ecole élémentaire publique « Vent d'éveil »
à Plénée-Jugon

Ouvert du lundi 6 juillet au vendredi 14 août

Le centre sera fermé le mardi 14 juillet
chaque jour de 9h à 17h

Inscriptions à la semaine



ARGUENON - HUNAUDAYE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les fiches d'inscription sont à retourner par courrier
au secrétariat de la communauté de communes

pour le lundi 29 juin 2009

6 / 11 ans



ARGUENON-HUNAUDAYE
Communauté de communes
du canton de Jugon Les Lacs
Manoir du Lou
22270 DOLO

E-Mail: cc.arguenon-hunaudaye@wanadoo.fr
Site: www.arguenon-hunaudaye.fr

CONTACT: Laëticia RIET FILHOL (directrice)
Téle: 02 96 50 62 20 Fax: 02 96 50 62 27

LE SITE:

A l'école élémentaire publique de Plénée-Jugon

Dans une structure adaptée à l'accueil d'un public primaire, les enfants pourront profiter des espaces, en toute sécurité.

Au cours du séjour, les enfants évolueront dans des salles d'activités aménagées pour le centre de loisirs.



LES ACTIVITES

Un thème sera donné à chaque semaine et en sera le fil conducteur:

Du 6 au 10 juillet: **COQUILLAGES ET CRUSTACES**

Activités manuelles, mise en route d'un aquarium d'eau de mer, sortie bord de mer, pêche à pied, plage, grands jeux ...

Du 13 au 17 juillet: **EN MODE RECYCLAGE**

Activités manuelles, grands jeux, plage, défilé « trashion »...

Du 20 au 24 juillet: **UGH!**

Sortie campagne, activités manuelles, grands jeux, plage, tir à l'arc (6/8 ans), canoë (9-11 ans), veillée chants ...

Du 27 au 31 juillet: **EN BRETAGNE, AUTREFOIS ...**

Activités manuelles, initiation à la danse bretonne, visite d'une cidrerie, fest deiz, jeux bretons, dégustation de crêpes ...

Du 3 au 7 août: **RETOUR VERS LE FUTUR:DEVIENS UN SUPER HEROS!**

Activités manuelles, grands jeux, plage, pâtisserie, présence de super héros assuré!! ...

Du 10 au 14 août: **MAGIE ET ENCHANTEMENT**

Activités manuelles, grands jeux, sortie, ateliers lectures et contes, pâtisserie ...

Des programmes détaillés vous seront remis après inscription.

L'équipe d'animation se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications aux plannings d'activités.



2 mini séjours pour chaque tranche d'âges:

Des nuits sous toiles de tentes sont proposées aux enfants. Pour les 6-8 ans, séjours de 1 nuit. Pour les 9-11 ans, séjours de 2 nuits consécutives. L'hébergement pendant ces journées est facultatif et à préciser sur la fiche d'inscription. Les enfants qui ne participeront pas au mini-camp seront accueillis chaque jour au centre dans les conditions habituelles. Le fonctionnement de ces séjours sera détaillé dans les documents que vous recevrez suite à l'inscription.

SEJOUR 1

6-8 ans: lundi 27 et mardi 28 juillet-MELRAND (Morbihan)-camping municipal
9-11 ans: mardi 28/07, mercredi 29/07, retour le jeudi 30/07-MELRAND (Morbihan)-camping municipal

SEJOUR 2

6-8 ans: lundi 10 et mardi 11 août- LOYAT (Morbihan)-camping « Merlin l'enchanteur »
9-11 ans: mardi 11 août, mercredi 12 août, retour le jeudi 13 août- LOYAT (Morbihan)-camping « Merlin l'enchanteur »

L'ACCUEIL:

Le centre de loisirs peut recevoir 50 enfants maximum par semaine.

Une équipe d'animateurs diplômés ou stagiaires (BAFA, AFPS, BSB) s'occupera chaque jour de votre enfant et veillera à son bien-être et à sa sécurité tant physique que morale.

N'hésitez pas à informer l'équipe d'animation des besoins et habitudes de votre enfant.



INSCRIPTION DEFINITIVE

Suite à la réception de votre fiche d'inscription, nous vous retournerons un document reprenant le fonctionnement détaillé (dates des sorties et veillées, horaires de transport ...) du centre de loisirs et comprenant les autorisations nécessaires au déroulement du séjour.

Ces dernières seront à retourner dûment complétées et signées afin de rendre l'inscription définitive

LE TRANSPORT

Pour permettre à tous de se rendre au centre de loisirs et de profiter pleinement de ses vacances, un car desservira chaque commune

canton, matin et soir.

NOMBRE DE PLACES LIMITE !!!!



FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

à retourner à la communauté de communes ARGUENON HUNAUDAYE
Manoir du Lou-BP7-22270 DOLO
avant le 29 juin 2009

dossier N°

Enfant garçon fille

- NOM _____
- PRENOM _____
- NE(E)LE : _____ AGE : _____
- **Qui est le responsable légal de l'enfant ?**
- NOM _____
- PRENOM _____
- ADRESSE _____
- **CODE POSTAL ET COMMUNE** _____
- Tél. Dom _____ Tél. Travail (père) _____ / (mère) _____

Adresse E-MAIL : _____

Adresse de l'enfant et nom de la personne responsable pendant le séjour si différente :

- NOM _____
- PRENOM _____
- ADRESSE _____

• **CODE POSTAL ET COMMUNE** _____

• **Téléphone :** _____

Autres renseignements (indispensables) :

- N° de sécurité sociale ou MSA _____
- Nom de la Caisse d'Allocations Familiales _____
- N° d'allocataire _____
- Nom de l'allocataire _____
- Bons vacances : oui non Montant € (les joindre au dossier)
- Profession du père : _____ de la mère : _____

Je soussigné _____

demande l'inscription de l'enfant _____

au centre de loisirs communautaire ARGUENON-HUNAUDAYE de l'été 2009.

Autorise le directeur à faire pratiquer le cas échéant, toute intervention médicale ou chirurgicale, anesthésie concernant l'enfant.

Autorise l'enfant à participer aux activités organisées par le centre. A utiliser les transports organisés par le centre de loisirs.

Du 6 au 10 juillet	Du 13 au 17 juillet	Du 20 au 24 juillet	Du 27 au 31 juillet		Du 3 au 7 août	Du 10 au 14 août	
			Sans nuit	Avec nuit		Sans nuit	Avec nuit

Le centre de loisirs sera fermé le mardi 14 juillet

AV	Car	PA	FSL	AM	AP

Cadres réservés à la CCAH

Fait à _____ le _____

Bon pour autorisation parentale
"lu et approuvé", signature du responsable
légal de l'enfant

6 / 11 ANS

Période du lundi 6 (soir) au vendredi 24 juillet (soir)

PAS de transport le MATIN, les : -lundi 6 juillet -lundi 13 juillet -Lundi 20 juillet			
ALLER	HORAIRE DE PASSAGE	RETOUR	HORAIRE DE PASSAGE
TRAMAIN Gare routière de l'école maternelle	8h15	DOLO Salle polyvalente	17h50
PLESTAN Mairie	8h25	JUGON-LES-LACS Foyer rural	17h40
SAINT-RIEUL Eglise	8h30	SAINT-IGNEUC Eglise	17h35
PLEDELIAC Eglise	8h35	PLEDELIAC Eglise	17h25
SAINT-IGNEUC Eglise	8h45	SAINT-RIEUL Eglise	17h20
JUGON-LES-LACS Foyer rural	8h50	PLESTAN Mairie	17h15
DOLO Salle polyvalente	9h	TRAMAIN Gare routière de l'école maternelle	17h05

Période du lundi 27 juillet (soir) au vendredi 14 août (matin)

PAS de transport le MATIN, les : -lundi 27 juillet -lundi 3 août -Lundi 10 août			
ALLER	HORAIRE DE PASSAGE	RETOUR	HORAIRE DE PASSAGE
DOLO Salle polyvalente	8h20	TRAMAIN Gare routière école maternelle	17h50
JUGON-LES-LACS Foyer rural	8h30	PLESTAN Mairie	17h45
SAINT-IGNEUC Eglise	8h35	SAINT-RIEUL Église	17h40
PLEDELIAC Église	8h45	PLEDELIAC Église	17h35
SAINT-RIEUL Église	8h50	SAINT-IGNEUC Eglise	17h25
PLESTAN Mairie	8h55	JUGON-LES-LACS Foyer rural	17h20
TRAMAIN Gare routière école maternelle	9h	DOLO Salle polyvalente	17h10

Mon enfant prendra le car OUI NON

Précisez la commune dans chaque case :

MATIN	
SOIR	